

# Site La Sauer et ses affluents

DOCUMENT D'OBJECTIFS

## Suivi et évaluation des actions



# partie 5

**Novembre 2007**

## 5. SUIVI ET EVALUATION DES ACTIONS

### 5.1. L'évaluation annuelle des actions

En fin d'année, chaque action définie au calendrier prévisionnel pour l'année écoulée sera évaluée au regard de l'indicateur choisi. Ce bilan d'activité fera également le point sur l'évolution de l'état des connaissances sur le site (mise à jour de l'état des lieux).

### 5.2. L'évaluation au terme du document d'objectifs

Celle-ci portera :

- sur l'évolution de l'état de conservation des habitats et des espèces (campagne de cartographie et d'inventaire)
- sur la synthèse des bilans annuels d'action

#### 5.2.1. Evaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces

Afin d'évaluer la mise en œuvre du document d'objectifs, il est nécessaire de mettre en place un protocole de suivi. Celui-ci identifie les indicateurs pertinents pour évaluer l'évolution de la richesse biologique du site ainsi que la méthodologie de prise de données. Durant les 5 années de mise en œuvre du document d'objectifs, les données écologiques seront régulièrement mises à jour.

##### 5.2.1.1. Suivi continu

Certaines espèces seront traitées en suivi continu par le Sycoparc. Toutes les informations concernant les espèces suivantes seront intégrées dans les bases de données du Sycoparc. La synthèse des données servira pour l'évaluation.

Espèce	Type de suivi	Périodicité
<b>Agrion de mercure</b>	- Vérification de la présence de l'espèce à Gunstett et recherche sur stations potentielles	Annuelle
<b>Azuré de la Sanguisorbe</b>	- Evaluation de l'abondance des populations (imagos et oeufs) sur les sites déjà répertoriés - Recherche de nouvelles populations sur les sites favorables	Annuelle, plusieurs passages pendant la période de vol
<b>Azuré des paluds</b>	- Evaluation de l'abondance des populations (imagos et oeufs) sur les sites déjà répertoriés - Recherche de nouvelles populations sur les sites favorables	Annuelle, plusieurs passages pendant la période de vol
<b>Barbastelle d'Europe</b>	- Pas de suivi spécifique - Intégration des données recueillies annuellement lors du suivi des sites d'hibernation	Annuelle
<b>Chabot et Lamproie de Planer</b>	- Pêche électrique effectuée par le CSP dans le carde du RHP sur la station de Lembach	Annuelle
<b>Cuivré des marais</b>	- Vérification de la présence de l'espèce sur les stations connues et recherche sur stations potentielles	Annuelle

Espèce	Type de suivi	Périodicité
<b>Ecaille chinée</b>	- Pas de suivi spécifique - Intégration des données recueillies annuellement par les naturalistes locaux	Annuelle
<b>Grand murin</b>	- Comptage annuel des femelles dans l'église de Niedersteinbach et dans les combles d'une habitation de Lembach	Annuelle 1 passage obligatoire début juin, 1 passage optionnel en juillet
<b>Lucane cerf-volant</b>	- Pas de suivi spécifique - Intégration des données recueillies annuellement par les naturalistes locaux	Annuelle
<b>Lynx</b>	- Pas de suivi spécifique - Intégration des données recueillies annuellement par le réseau lynx	Annuelle
<b>Murin à oreilles échanquées</b>	- Pas de suivi spécifique - Intégration des données recueillies annuellement lors du suivi des sites d'hibernation	Annuelle
<b>Murin de Bechstein</b>	- Pas de suivi spécifique - Intégration des données recueillies annuellement lors du suivi des sites d'hibernation	Annuelle
<b>Sonneur à ventre jaune</b>	- Vérification de la présence de l'espèce sur les stations connues et recherche sur stations potentielles	Annuelle

Tableau 42. Les suivis continus des espèces animales du site

#### 5.2.1.2. Suivi périodique

En ce qui concerne les habitats, la qualité de l'eau ou certaines espèces, il sera nécessaire de refaire des campagnes d'inventaires ciblées avant l'année d'évaluation du DOCOB prévue en 2013. Celles-ci devront se dérouler avec les mêmes méthodologies que celles utilisées lors de l'acquisition des données au moment de l'état des lieux initial.

Thème	Suivi	Année	Coût	Opérateur
<b>Gomphe serpentin</b>	Comptage des exuvies sur le Steinbach et la Sauer	2007 et 2012	4 000 €	Sycoparc ou bureau d'étude
<b>Chabot et Lamproie</b>	Pêches électrique sur le Steinbach (point de pêche de 2001 et 2002 à Niedersteinbach)	2012	1 000 €	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
<b>Habitats N2000</b>	Cartographie des habitats	2012	7 000 €	Bureau d'étude
<b>Ecrevisse à Pieds rouges</b>	Vérification des sites de présence tous les 5 ans	2008	300 €	Sycoparc et Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
<b>Qualité des cours d'eau</b>	Relevés et mesures physico-chimiques (dans le cadre de la convention Sycoparc /AERM)	2008 à 2012	non encore défini	Université de Metz
<b>Suivi piscicole post-pollution</b>	Pêches électriques dans la réserve de pêche à l'aval du Heimbach	2008-2010-2012	3 000 €	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Tableau 43. Les suivis périodiques des espèces animales du site

## 5.2.2. Evaluation des actions

Action	Obj.	Résultats attendus	Indicateurs de suivi/évaluation de l'action
Aide à la réalisation des études d'incidence	9	- Aider les acteurs locaux à bien évaluer l'impact des projets d'aménagement	- Nombre de projets d'aménagement ayant fait l'objet d'un accompagnement
Mise en cohérence des documents d'urbanisme (suivi des PLU) et des réglementations de boisement	1-2 4-9	- Intégrer dans les PLU des mesures permettant de limiter la dégradation des zones humides - Intégrer dans toutes les réglementations de boisement une interdiction de plantation d'épicéas en fond de vallée humide	- Nombre de réunions PLU suivies - Nombre de PLU révisés - Nombre de réunions RB suivies - Nombre de RB révisés - Nombre d'avis formulés
Gestion de l'observatoire de l'occupation du sol en fond de vallée	1-2 3-4	- Améliorer la connaissance des aménagements impactant les rivières	- Mise à jour de la base de données
Adaptation des seuils réglementaires pour les remblais en zone humide	4	- Inclure les remblais en zone humide de plus de 50 mètres carrés dans la liste préfectorale des travaux soumis à autorisation administrative	- Existence de l'arrêté préfectoral
Renforcement de la veille administrative concernant les étangs	1	- Clarifier la situation administrative sur l'ensemble des étangs du site (environ 70)	- Nombre d'autorisations administratives reconduites et de dossiers de régularisation - Nombre d'autorisations administratives refusées
Sensibilisation des notaires sur les obligations réglementaires lors de l'achat d'un étang	1	- Informer l'ensemble des notaires du Bas-Rhin	- Réalisation d'un support d'information et diffusion
Etudier l'extension du périmètre du site aux sites d'hivernage de chauves-souris	9	- Intégrer les stations d'hivernage de chauves-souris au site Natura 2000 (mines de Froensbourg, du Tannenbruck,...)	- Nombre de sites souterrains favorables aux chauves-souris intégrés dans le périmètre du site Natura 2000
Maîtrise foncière des étangs pour une suppression et une remise en état du site	1	- Effacer 2 étangs	- Nombre d'étangs supprimés
Organisation et animation des formations pour les agents et les propriétaires forestiers	2-4-6	- Améliorer la prise en compte des rivières et des zones humides dans la gestion sylvicole	- Nombre de formations - Nombre d'agents forestiers et de propriétaires forestiers formés
Mise en place d'un réseau de forêts humides non gérées	9	- Intégrer les habitats forestiers remarquables en S.I.E. dans les aménagements forestiers en révision	- Surface en S.I.E. dans les aménagements forestiers
Gestion douce des forêts	6	- Améliorer la gestion sylvicole des forêts	- Nombre de contrats et de chartes Natura 2000 signés - Surfaces concernées
Mise en place d'un schéma d'entretien différencié des rivières	5	- Intégration des préconisations favorables aux habitats et aux espèces dans les différents plans d'entretien de rivière	- Nombre de plans d'entretien ayant fait l'objet d'un accompagnement
Elimination des peuplements allochtones en bord de cours d'eau	2-6-9	- Permettre le retour des habitats forestiers spontanés	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées

<b>Reconstitution des ripisylves</b>	5-9	- Reconstituer entre 200 et 400 m de ripisylves	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées
<b>Mise en place de séjours scolaires et d'outils pédagogiques sur la thématique « comprendre et respecter les rivières des Vosges du nord »</b>	10	- Proposer aux scolaires un séjour pédagogique de 2 à 4 jours/an sur le thème des rivières et zones humides	- Réalisation d'outils - Formalisation d'un programme avec une progression pédagogique - Nombre de journées d'animations - Nombre d'écoles bénéficiaires
<b>Mise en place et animation d'un cycle de formation sur le thème des rivières pour les enseignants et les animateurs</b>	10	- Animer 2 formations par an	- Nombre de jours de formation - Nombre d'enseignants bénéficiaires - Nombre de projets rivières proposés dans les écoles (indicateur indirect)
<b>Rédaction d'un livret guide : « Les bons réflexes des riverains et des usagers de la rivières »</b>	10	- Diffusion de 1000 exemplaires du livret guide	- Réalisation du document - Nombre d'exemplaires diffusés
<b>Rédaction de fiches techniques sur la « gestion des étangs »</b>	10	- Diffusion dans toutes les mairies de fiches donnant les informations de base sur la gestion des étangs	- Réalisation des fiches - Nombre de mairies destinataires des fiches
<b>Animation/ formation pour les AAPPMA et les gardes pêche privés</b>	10	- Faire 1 journée de formation pour chaque AAPPMA	- Nombre de jours de formation - Nombre de participants - Nombre d'AAPPMA concernées
<b>Réalisation de travaux hydrauliques pour la restauration des habitats et des espèces</b>	1	- Réduire de moitié le nombre d'ouvrages infranchissables sur le Heimbach, le Trautbach et le Steinbach	- Nombre d'ouvrages aménagés, supprimés - Nombre de contrats Natura 2000 signés - Longueur de rivière reconnectée
<b>Mise en place des MAE (1)</b>	7-9	- Garantir la conservation des habitats de milieu ouvert (prairies sèches, prairies mésophiles, prairies à papillons)	- Nombre de CAD signés - Surfaces contractualisées
<b>Mise en place des MAE (2)</b>	7-9	- Réduire les surfaces cultivées en bordure de cours d'eau	- Nombre de CAD signés - Linéaire de bandes enherbées - Surfaces contractualisées
<b>Mise en place des MAE (3)</b>	7-9	- Améliorer les pratiques de gestion des prairies (chargement, protection des berges, fertilisation)	- Nombre de CAD signés - Linéaire de berges préservé - Surfaces contractualisées
<b>Réimplantation de petites populations d'écrevisses à pattes rouges et maintien de quelques étangs conservatoires pour l'espèce</b>	9	- Maintenir 2 ou 3 étangs conservatoires pour l'espèce	- Opérations de réintroduction effectuées - Convention avec les propriétaires ou gestionnaires des sites
<b>Aménagement de sites d'hivernage ou de reproduction de chiroptères</b>	9	- Aménager les sites pour lesquels un dérangement important est constaté	- Nombre de contrats signés - Suivi de l'évolution des effectifs des colonies
<b>Réduction de l'impact des dessertes forestières</b>	3-6	- Limiter l'ensablement et l'enrichissement trophique du lit mineur	- Nombre de contrats Natura 2000 signés
<b>Information des usagers des milieux naturels (signalétique sur site)</b>	10	- Créer un parcours d'information sur le programme Natura 2000 pour l'ensemble du site	- Réalisation du circuit d'information

<b>Elimination des espèces indésirables</b>	9	- Empêcher le développement des espèces invasives hautement compétitrices	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées
<b>Restauration des mégaphorbiaies par débroussaillage</b>	8	- Restaurer les mégaphorbiaies - Maintenir un paysage ouvert	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées
<b>Blocage de la dynamique de fermeture des friches</b>	8	- Maintenir les mégaphorbiaies - Maintien un paysage ouvert	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées
<b>Gestion des mégaphorbiaies</b>	8	- Conserver la flore et la faune des mégaphorbiaies	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées
<b>Restauration de zones tourbeuses</b>	9	- Mettre en place des tests de gestion à l'amont du Steinbach	- Contrat signé - Analyse diachronique de la végétation
<b>Animation et mise en œuvre du docob</b>	1 à 10	- Permettre la réalisation de toutes les actions et en rendre compte aux partenaires du projet	- Bilan annuel d'activité - Nombre de réunions du comité de vallée - Nombre de réunions du comité de pilotage